

**Procès-verbal
Comité Syndical du 06 Avril 2022**

L'An 2022, le 06 Avril 2022 à 14 H 30, les membres du Comité Syndical élus par les conseils communautaires des EPCI membres se sont réunis au Pôle Tertiaire intercommunal, 43 rue Cambrésienne à Avesnes-sur-Helpe sous la présidence de M. Alain DELTOUR, dûment convoqué le 31 Mars 2022.

Nombres de délégués en exercice : 33

Présents ou représentés : 25

Communauté de Communes	NOM - Prénom	Présent/ Représenté/ Absent/Excusé	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	DELTOUR Alain	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	JUSTICE Vincent	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	ERPHELIN Guy	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	SEGUIN Sébastien	R	Procuration à M. DELTOUR
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	COURET Vincent	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	LIBERT Jean-Pierre	R	Procuration à M. QUINZIN
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	RICHARD Alain	A	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	WATREMEZ Colette	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	VIN Jean-Marie	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	CATTELOT Anne-Laure	A	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	ROYAUX Claude	R	Procuration à Mme WATREMEZ
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	DEHEN Patrick	R	Procuration Mme WATREMEZ
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	DUCANCHEZ Damien	P	
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	ETEVE Daniel	P	
Communauté de Communes Sud-Avesnois	HIRAUX Mickaël	A	
Communauté de Communes Sud-Avesnois	SELLIER Valérie	P	
Communauté de Communes Sud-Avesnois	BURY Jean-Luc	P	
Communauté de Communes Sud-Avesnois	BETTIGNIES Frédéric	A	
Communauté de Communes Sud-Avesnois	BAUDRY Jean-François	A	
Communauté de Communes Sud-Avesnois	NAVARRE Bernard	A	

Communauté de Communes Sud-Avesnois	GARY Claude	A	
Communauté de Communes Sud-Avesnois	DESMARCHELIER Viviane	A	
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis	NOIRMAIN Augustine	P	
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis	VILLAIN Bruno	P	
Communauté de Communes du Pays de Mormal	MONIER Nathalie	R	Procuration M. QUINZIN
Communauté de Communes du Pays de Mormal	QUINZIN Dominique	P	
Communauté de Communes du Pays de Mormal	DUPIRE François	P	
Communauté de Communes du Pays de Mormal	ERLEM François	R	Procuration M. DUPIRE
Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre	MONNIER Jean-Pierre	P	
Communauté de Communes Thiérache du Centre	SERET Paul	P	
Communauté de Communes Thiérache du Centre	TELLIER Pierre-Marie	P	
Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise	DUMON Patrick	P	
Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise	DUFRENNE Jean-Louis	P	

Monsieur le Président commence par l'appel des délégués du SMAECEA.

Le quorum étant atteint, la réunion peut commencer.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu du 09 Mars 2022.

- **Compte de gestion – exercice 2021**

Monsieur le Président invite Madame Colette Watremez, 1^{ère} Vice-Présidente à présenter les chiffres du compte de gestion.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

- **Compte Administratif – exercice 2021**

Mme Colette WATREMEZ présente ensuite au Comité Syndical, le Compte Administratif de l'exercice 2021 arrêté comme suit :

	Réalisé 2021		Résultats exercice	Résultats reportés		Résultats cumulés 2021
	Dépenses	Recettes		Excédent	Déficit	
Fonctionnement	651 512,56 €	652 070,02 €	557,46 €	165 714,52 €		166 271,98 €
Investissement	64 942,14 €	43 101,95 €	-21 840,19 €	269 097,98 €		247 257,79 €
Total	716 454,70 €	695 171,97 €	-21 282,73 €	434 812,50 €		413 529,77 €

- **Affectation du résultat – exercice 2021**

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2021 du Syndicat, il est proposé au Comité Syndical de procéder à l'affectation du résultat comme suit :

	Résultats cumulés 2021	Restes à réalisés 2021		Résultat Net
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	166 271,98 €			166 271,98 €
Investissement	247 257,79 €	148 551,52 €	38 000,00 €	136 706,27 €
Total	413 529,77 €	148 551,52 €	38 000,00 €	302 978,25 €



Résultat positif =
aucun besoin de
financement

Considérant qu'il n'y a pas besoin de financement de la section d'investissement, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de :

- Reporter en section de fonctionnement (compte 002 de recettes) l'intégralité de l'excédent de fonctionnement, c'est-à-dire la somme de 166 271,98 €.
- Reporter en section d'investissement (compte 001 de recettes) l'excédent d'investissement, c'est-à-dire la somme de 247 257,79 €.

Mme Colette Watremez présente ensuite au Comité Syndical, les nouvelles propositions du Budget Primitif 2022.

- **Budget Primitif 2022**

Le Budget Primitif 2022 s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement et en recettes et en dépenses d'investissement comme suit :

	Recettes	Dépenses
Investissement	337 594,34 €	337 594,34 €
Fonctionnement	699 621,55 €	699 621,55 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le Budget Primitif du SMAECEA pour l'année 2022.

Questions diverses

Intervention de M. le Maire de Noyelles sur Sambre pour remercier les équipes intervenues dans le cadre de la protection des berges de l'Helpe Majeure sur sa commune.

Intervention de M. le Maire de Marbaix au sujet de l'article 72 du BP concernant les travaux réalisés sur la commune. M. le Maire tient à préciser que les travaux connexes du SMAECEA et du Département, concernant la lutte contre les inondations et la restauration du cours d'eau du « Grand Rieu », ont été menés de main de maître. Le By-pass créé au droit du pont communal sur la route de Taisnières permet de récupérer un volume important d'eau (pluie, ruissellement, crue) qui est directement transféré sur la zone d'expansion des crues n'occasionnant ainsi aucun dégât. Quant aux travaux réalisés par le SMAECEA, ceux-ci ont permis la restauration hydromorphologique du ruisseau traversant le village et de diminuer le risque de crue dans le centre-bourg. Malgré les fortes précipitations et les différentes crues (biennale et décennale) en fin d'année 2021, qui auparavant inondaient différentes habitations, aucun débordement n'a été constaté cette année, preuve de l'efficacité de ces aménagements.

Intervention de M. le Maire de Maroilles au sujet de l'opération 71 du BP concernant les études et travaux de restauration de la continuité écologique, une convention sera établie à ce sujet pour la mise en place d'une rivière de contournement. Celle-ci nécessite encore des ajustements hydrauliques et viendra en complément des travaux menés actuellement par la commune sur le site abbatial.

Concernant l'opération 73 du BP au sujet des plans de gestion, le SMAECEA a missionné le CPIE Val d'Authie afin de réaliser le diagnostic et états des lieux sur les « nouveaux territoires ». A toutes fins utiles, une carte et un protocole ont été évoqués avec le Comité Syndical de façon à prendre en compte le territoire qu'il faudra arrêter ainsi que les cours d'eau à considérer. Un protocole d'étude a été établi et une enquête de terrain sera menée par le Bureau d'Etudes selon le calendrier présenté. Un message de rappel par courriel sera envoyé auprès des communes concernées.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée.